



Depot de bilan eurl caution solidaire sur bail

Par **lydia1976**, le **26/04/2010** à **07:53**

Bonjour,

Mon commerce ne marche plus du tout, je souhaiterai déposer le bilan, je suis en EURL, je n'ai aucune dette sauf mon engagement pour le bail 3,6,9. Je me suis porté caution solidaire pour le bail.

Le propriétaire ne veut pas me laisser partir, j'ai un autre commerce en Entreprise Individuelle.

Quelles sont mes risques si je dépose le bilan ? le propriétaire peut-il récupérer ses loyers par le biais de mon autre commerce ?

Si je fais un dépôt de bilan est-ce que le bail est résilié ?

Est-ce que le liquidateur judiciaire dans le cas d'un dépôt de bilan pour mon EURL bloquera tous mes comptes bancaires ou seulement celui concerné par le dépôt de bilan.

Merci de bien vouloir me répondre je dois savoir cette semaine ce que je dois faire.

Par **sylvie**, le **12/02/2011** à **15:17**

Bonjour je suis dans la même situation que vous du moins à peu près j'ai créé mon entreprise en septembre 2010 et mon mari s'est porté caution solidaire sur mon bail 3/6/9

il a lui aussi une autre entreprise (ei) que s'est-il passé ? le bail s'est-il arrêté au dépôt ou

devez vous continuer de payer jusqu'au 3 ans ?

Par **fabienne034**, le **12/02/2011 à 16:36**

bonjour à tous deux

la règle comme vous le savez, le bail de neuf ans continue jusqu'à la fin d'une période de trois ans

pour tout savoir sur le bail

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

quand vous êtes en redressement ou liquidation judiciaire, le bail continue pour que le droit au bail soit vendu par le liquidateur judiciaire

pour tout savoir sur la cession de bail commercial

<http://www.fbls.net/cessionbaildroit.htm>

demandez alors d'être déchargé de vos responsabilités quant au bail puisque ce sera une vente judiciaire

s'il n'y a pas de faute de gestion de votre part, vous ne serez pas inquiété sur vos biens personnels

c'est l'intérêt de faire une société

pour tout savoir sur les sociétés :

<http://www.fbls.net/STATUTS.htm>